



A l'attention de Monsieur Philippe TIXIER

Messieurs,

Vous nous avez présenté le 20 mars le premier dirigeable solaire à propulsion électrique commercialisable, conçu par DIRISOLAR.

Cette présentation a éclairé HELIPASS sur l'apport d'innovations majeures pour le renouveau des dirigeables. Le brevet DIRISOLAR change en effet totalement la donne et offre clairement de nouvelles perspectives de marché, aussi bien pour le tourisme que pour des applications de surveillance et d'observation. Actuellement, en ville, les organisateurs d'évènements utilisent des drones décalés du cœur de l'évènement pour des raisons de sécurité. Incontestablement l'offre DIRISOLAR permettrait de rester parfaitement au-dessus de l'évènement, le risque de chute étant éliminé. L'absence de bruit représente aussi un avantage significatif.

Par ailleurs la capacité tous temps, ainsi que la possibilité de vol de très longue durée offrent de nouvelles perspectives pour des missions scientifiques, nécessitant de collecter des données dans le temps long. Evidemment, ce projet décarboné va répondre de façon croissante aux nouvelles attentes du marché du tourisme aérien, et la prise en compte du digital paraît très pertinente. Sans remplacer ni concurrencer l'hélicoptère, il viendra peu à peu compléter l'offre du tourisme aérien, ce qui profitera à l'ensemble des acteurs.

C'est pourquoi HELIPASS souhaite le lancement rapide du prototype pour vérifier les performances de ce projet ambitieux, futuriste et très prometteur.

Nous vous souhaitons plein succès et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.

Frédéric AGUETTANT
CEO HELIPASS
f.aguettant@helipass.com